

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° I-12</b>  <b>24SGADL0081</b>

**SEANCE DU  
27 JUIN 2024**

<p><b>Nombre de conseillers en exercice :</b> <b>71</b></p> <p><b>Nombre de conseillers présents :</b> <b>51</b></p> <p><b>Date de convocation :</b> <b>21 juin 2024</b></p> <p><b>Date d'affichage :</b> <b>28 juin 2024</b></p>
---

<p><b>OBJET :</b> <b>Droit à la formation des élus - Convention avec le Centre Condorcet</b></p>
--

<p><b>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 68</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers ayant voté pour : 68</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 17</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 3</b></li> </ul>
--

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 27 juin à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

**VICE-PRESIDENTS**

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Noël VALETTE

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme Salima BELHADJ-TAHAR  
Mme Amélie GHULAM NABI  
M. Frédéric MARASCIA  
M. COMMEAU (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)  
M. DE ABREU (pouvoir à Mme Monique LODDO)  
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)  
Mme FRIZOT (pouvoir à Mme Christiane MATHOS)  
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)  
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)  
M. GOMET (pouvoir à Mme Pascale FALLOURD)  
M. LAGRANGE (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)  
M. LAUBERAT (pouvoir à M. Georges LACOUR)  
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jérémy PINTO)  
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Philippe PIGEAU)  
Mme PERRIN (pouvoir à M. Christophe DUMONT)  
Mme PICARD (pouvoir à Mme Paulette MATRAY)  
M. PRIET (pouvoir à M. Abdoukader ATTEYE)  
Mme ROUX-AMRANE (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)  
M. SELVEZ (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)  
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Barbara SARANDAO



Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2123-12 et R. 2123-12,

Le rapporteur expose :

« Afin de pouvoir exercer au mieux les compétences qui leur sont dévolues, les élus locaux ont le droit de bénéficier d'une formation individuelle adaptée à leurs fonctions.

Ces formations doivent être délivrées par des organismes agréés.

Le Centre Condorcet de la FNESR (Fédération Nationale des Elus Socialistes et Républicains) fait partie des organismes agréés.

Des discussions entre la Communauté Urbaine et le Centre Condorcet ont permis d'élaborer, pour les élus communautaires, un programme de formation comprenant :

- 3 formations en intra qui pourront être suivies soit en présentiel, soit en visioconférence, par un maximum de 40 élus ;
- 3 entrées à des séminaires pour les élus socialistes et apparentés prévus entre les 27 et 29 août 2024 ;
- 3 entrées pour des séminaires pour les élus socialistes et apparentés prévus pour la fin du mois d'août 2025 ;
- Un accès illimité aux formations, rencontres et webinaires organisés à l'échelle nationale.

Une convention, jointe au présent projet de délibération, récapitule cette offre et précise le prix de ces prestations, 15 800 € TTC.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- d'approuver les termes de la convention portant sur la formation des élus communautaires à intervenir avec le Centre de formation CONDORCET de la FNESR.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention.
- de prélever les dépenses correspondantes, 15 800 € TTC, sur les lignes budgétaires correspondantes.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 28 juin 2024  
et publié, affiché ou notifié le 28 juin 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.